

Personne ne doit perdre son droit à la titularisation : il est légitime !

Le ministre a présenté le 5 février aux organisations syndicales un projet de circulaire pour la titularisation des stagiaires, soit 14 fiches et 63 pages !

Pour la FNEC FP-FO, discuter d'un projet de circulaire de titularisation, 6 mois après la rentrée scolaire, sans avoir pris en compte les difficultés des stagiaires est incompréhensible et inadmissible.

Cela fait des mois que FO demande au ministère de faire le point sur cette année dite « transitoire ». Depuis le début de l'année scolaire, FO intervient dans chaque ESPE pour que les conditions de formation, de travail, d'entrée dans l'éducation nationale pour les professeurs du primaire, du secondaire, des CPE soient les plus favorables possibles.

Madame la ministre semble éluder les questions. La réalité, c'est la difficulté de recrutement avec le maintien de la mastérisation (par exemple 1895 postes en mathématiques non pourvus au CAPES entre 2012 et la session 2014, 300 PE en 2013). Il faut donc décider les mesures d'allégement nécessaires et incontournables pour la formation des stagiaires : heures devant élèves réduites, mémoire non obligatoire, formation en ESPE allégée, aides financières, salaires versés, etc.

Les signaux d'alerte existent partout : les personnels des ESPE de Nantes et de Bordeaux viennent d'écrire à la ministre. Il y a grève et mobilisation à Grenoble.

Que signifient les 14 fiches thématiques sur les modalités d'évaluation et de titularisation des stagiaires en fonction des corps ou des conditions de stages ? Trois nouvelles grilles d'évaluation sont prévues, calées sur le nouveau référentiel des « métiers communs aux professeurs, documentalistes et CPE ». Il y aurait des « degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier » et ces grilles suivraient le stagiaire devenu enfin titulaire tout au long de sa carrière ? S'agit-il de faire du stagiaire un fonctionnaire qui doit faire ses preuves à tout moment ? Ce ne sont ni les principes actuels du statut général de la fonction publique, ni des conditions pour débiter sereinement.

Avec la FNEC FP-FO, exigeons que ce parcours d'embuches cesse !

FO vous propose de dire NON avec l'ensemble des salariés du public et du privé le 9 avril : NON à l'offensive d'ensemble pour tout déréglementer, pour précariser les jeunes salariés, il faut y opposer la mobilisation d'ensemble, la grève interprofessionnelle.

FO appelle stagiaires et titulaires, à se réunir partout dans les ESPE, les établissements pour décider la grève, dresser la liste des revendications urgentes.

**Le 9 avril, à l'appel de FO, de la CGT,
de la FSU et de Solidaires :
TOUS EN GRÈVE**